

BEAT FEURER Le conseiller municipal revient sur le rapport Schweizer, dévoilé à la presse mardi

«Je me sens bien plus fort»

RAPPEL DES FAITS

Mardi, la commission de gestion du Conseil de ville (CDG) a rendu public son rapport concernant ladite Affaire Feurer. Un expert a été mandaté pour évaluer si l'enquête administrative qui a été faite à la Direction de l'action sociale (ASS) en 2014 a été correctement menée. Le présent rapport fait état de certaines erreurs commises par le Conseil municipal, lorsqu'il tentait de calmer le jeu à l'ASS, en proie à des tensions internes et sous le feu de la critique.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARJORIE SPART

En automne 2014, lorsque le Conseil municipal a révélé au public un rapport (Hubacher) faisant état de dysfonctionnements au sein de l'ASS, le conseiller municipal en charge de cette Direction, Beat Feurer, avait été très critiqué. Et deux de ses collaborateurs avaient dû quitter leur poste. La publication du nouveau rapport (Schweizer), mandaté par la commission de gestion (CDG), montre que les critiques envers l'élu UDC n'étaient pas toutes fondées.

Beat Feurer, qu'avez-vous ressenti en prenant connaissance du rapport de la CDG?

J'étais très satisfait. J'ai pu lire le rapport Schweizer et le comparer à celui d'Hubacher. Et j'y ai constaté de grandes différences. L'expert Rainer Schweizer a été très consciencieux et il a mis en lumière certaines critiques que j'avais moi-même formulées à l'époque et qui n'avaient pas trouvé écho auprès de mes collègues. Je suis rassuré de voir que je n'avais pas entièrement tort.

Sur quel point par exemple?

Au tout début de l'histoire, l'As-



Plus fort qu'avant, l'élu UDC Beat Feurer annonce qu'il sera candidat aux prochaines élections municipales. ARCHIVES

sociation du personnel de la Ville (APBB) a écrit une lettre au Conseil municipal mentionnant que deux personnes de l'ASS étaient victimes de menaces. L'APBB a dit que ces deux cas étaient documentés. J'ai demandé à voir ces cas documentés, ce qui a été refusé.

D'après ce que je sais actuellement, personne n'a eu accès à ces documents. Dans son rapport, Monsieur Hubacher a constaté ne pas pouvoir confirmer de telles menaces. Je me demande si ces documents existent vraiment ou s'ils n'ont pas été inventés afin de semer le chaos. Je me questionne sur le rôle de l'APBB dans cette affaire...

Pensez-vous avoir été victime de malveillance ou d'injustice?

Non, je ne me considère pas

comme une victime. La seule personne qui pourrait se sentir en tant que tel est mon ancien secrétaire de direction qui a dû quitter son poste.

Quel regard portez-vous sur ces mois de troubles, vécus entre l'été 2014 et l'hiver 2015?

On dit que ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort. Je me sens maintenant bien plus fort qu'avant cette crise.

Estimez-vous avoir été mal conseillé par votre entourage et vos collègues, pour résoudre les problèmes qu'il y avait à l'ASS?

Je ne désire pas empoisonner les choses. Avec le recul, je suis convaincu que toutes les personnes impliquées dans cette affaire auraient agi autrement. C'est

évident que j'ai commis des erreurs, tout comme d'autres. Je continue à regarder vers l'avant.

Je suis maintenant entouré d'une nouvelle équipe (réd: un nouveau secrétaire de direction et un nouveau responsable des Affaires sociales) très compétente. Je suis aussi très fier, malgré tout, d'avoir pu continuer à faire mon travail et de faire avancer les dossiers.

Mardi, en conférence de presse, le Conseil municipal est apparu uni. L'ambiance est donc bonne?

Oui, l'ambiance est beaucoup plus détendue qu'avant. Mais ce changement s'est opéré il y a déjà plusieurs mois. Nous n'avons pas attendu le rapport Schweizer pour ça.

Quid de la confiance, brisée

à l'époque?

Elle est rétablie.

Est-ce aussi un effet du séminaire qui a réuni cet été tous les membres du Municipal, qui s'apparentait à une thérapie de groupe?

Oui, ce séminaire était nécessaire. Nous avons chacun fait un pas en avant. Il était bénéfique, car il nous a permis de mieux apprendre à nous connaître et de comprendre comment chacun de nous fonctionne dans son travail.

Je souligne aussi que la Délégation du Conseil municipal qui a été mise sur pied durant quelques mois (réd: Erich Fehr et Silvia Steidle ont épaulé Beat Feurer dans le domaine des Affaires sociales) a déjà permis de jeter les bases d'une nouvelle manière de travailler ensemble.

L'ultime volet de cette affaire est prévu en mai, devant le Tribunal régional où vous comparaitrez pour violation du secret de fonction. Comment appréhendez-vous cette comparaison?

Se présenter devant un tribunal n'est agréable pour personne. Pour moi non plus.

Pour que la violation du secret de fonction soit effective, il faut remplir deux critères. Le premier est objectif et détermine si une telle violation a bien eu lieu. Le second est subjectif. Il s'agit de savoir si la personne accusée avait conscience qu'il s'agissait d'une violation. Pour ma part, je n'ai jamais eu l'intention de rompre le secret de fonction lorsque j'ai transmis à trois personnes de confiance le rapport Hubacher. Je n'en avais pas conscience, sinon, jamais je ne l'aurais fait.

Au plus fort de la tempête, vous avez choisi de rester en place, pourquoi?

Il y a six ans, lorsque je me suis mis à disposition de mon parti, j'étais conscient qu'en étant élu, je pouvais affronter de telles situations. Cette perspective m'avait beaucoup travaillé, mais j'ai finalement accepté d'être candidat. En refusant de démissionner, j'assume jusqu'au bout cette décision prise il y a six ans.

Vous dites que vous êtes plus fort qu'avant. Vous allez donc vous représenter aux élections municipales de cet automne?

Oui, je vais bien me représenter en septembre pour les élections au Conseil municipal. J'ai pris cette décision l'an passé déjà, lorsque le doute s'était immiscé en moi, suite au rapport Hubacher. Du moment que je me battais pour rester dans ma fonction, c'était évident que je serais candidat à ma réélection. Si je n'avais pas voulu continuer, alors j'aurais démissionné avant. ●

VIEILLE VILLE L'espace culturel Arthur devient magasin éphémère

«Fö» et «feuil» réunis le temps d'un show-room

L'espace culturel Arthur (rue Basse 34) se transforme pour quelques semaines en magasin éphémère.

Sven Rütli et Michael Storck partagent un atelier à Bienne, mais il s'agit de la première fois qu'ils exposent ensemble.

Jusqu'à présent, les objets du biennois Sven Rütli étaient accessibles seulement dans son shop en ligne. Plateforme où se vend «feuil» – le porte-monnaie le plus petit de Suisse ! –, décliné en plusieurs coloris et matériaux depuis 2 ans. «Je suis très content de pouvoir présenter mes créations «en live» ici. Les clients peuvent toucher l'objet et également mieux se rendre compte de son utilisation», précise Sven Rütli.

Evoluant dans un métier technique, il a toujours eu la création d'objets de design pour loisir. «Feuil», c'est un ingénieux système dans lequel on stocke ses cartes bancaires et autres, et même une clé et quelques pièces de monnaie. Compact et de fabrication 100 % suisse



Les créations de Michael Storck et de Sven Rütli dialoguant à Arthur. MURIELLE BADET

et locale, cet objet se glisse dans toutes les poches.

Tout juste terminé à temps pour ce

pop-up store, le nouveau produit (toujours 100 % suisse) qu'a développé Sven Rütli trône fièrement au milieu de l'ins-

tallation de lumière de Michael Storck. Il s'agit d'un modèle de porte-monnaie en cuir de chèvre. C'est lorsqu'il effectuait son service civil que Sven Rütli, au contact de ces animaux, a eu l'idée de proposer une version de «feuil» en cuir. Les peaux de chèvre sont travaillées dans l'Emmental. «Toute la fabrication est locale et j'y tiens beaucoup!», explique-t-il.

Pour sa part, Michael Storck (du collectif licht de lux) montre ici «fö», un modèle de lampe torsadée qui est découpée à même la matière à l'aide d'une machine. Prévue au départ pour un projet bien spécifique d'architecture d'intérieur, cette lampe toute en longueur existe aujourd'hui en acier et en acryl. «C'est également un objet fabriqué 100 % dans la région», commente Michael Storck. ● MB

A voir jusqu'au 27 février, le jeudi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h, à l'espace culturel Arthur

BOUJEAN Gilbert Pingon en invité

Demain, l'écrivain Gilbert Pingon est invité par les Soirées littéraires biennoises. Il donnera une conférence intitulée «Du roman de la brièveté» où il mentionnera son dernier ouvrage «Bref». Dans un effort de lucidité, le romancier essoufflé a décidé de procéder par petits sauts narratifs. «Bref» en offre plus d'une centaine au lecteur pressé. Un petit exemple en guise d'amuse-bouche: «Qu'est-ce qui confère toute sa valeur à la visite de la mouche? C'est quelle vole librement entre les barreaux.»

Gilbert Pingon vit, peint et écrit entre Auvernier, Delémont et Saint-Mandrier-dur-Mer. «Bref» est son 25e ouvrage publié.

La conférence débute à 19h au café-restaurant Bierhalle (route de Boujean 154). L'entrée est libre. ● C-MAS